

20, rue Leconte de Lisle
38029 Grenoble Cedex
Tél. : 04 58 55 21 70
Courriel : emploicompetences@afiph.org
www.afiph-emploi-competences.org

Remobilisation professionnelle

RÔLE ET POSTURES DU DÉLÉGUÉ DE GROUPE

Public:

- Travailleurs en ESAT
- Travailleurs en EA
- Aucune connaissance préalable n'est requise

Rythme et tarif:

- 2 séquences de 3 heures de formation
- Formation financée par les cotisations ESAT

Modalités d'évaluation :

Attestation de formation / bilan de l'action suivie et questionnaire satisfaction qualité

OBJECTIFS DE L'ACTION :

- Cette action vise à donner aux élus de groupe les codes de la communication en vue d'améliorer leurs capacités de compréhension des énoncés oraux.
- Elle permettra aux élus d'acquérir des techniques pour mieux animer et communiquer en réunion de groupe.
- A travers cette formation, les élus pourront s'approprier des outils pour mieux s'organiser en tant que délégué.

DESCRIPTIF DE L'ACTION :

- Cette formation va donner les éléments de base permettant aux stagiaires de comprendre leur rôle de délégué de groupe.
- Cette formation vise à donner aux stagiaires les clés nécessaires afin qu'ils puissent animer une réunion :
 - Posture, langage verbal et attitudes non verbales,
 - Bienveillance et écoute active,
 - Reformulation,
 - Articulation et communication.
- Cette formation permettra aux stagiaires d'appréhender les rouages de la communication afin que ces derniers puissent aider les travailleurs en ESAT à exprimer clairement leur demande par la reformulation.
- Les stagiaires découvriront les éléments qui peuvent troubler leur communication et approcheront les attitudes pour réussir sa communication en équipe.
- Cette formation permettra aux stagiaires de repartir avec des outils leur permettant de mieux animer une réunion et de mieux s'organiser pour exercer leur mission.

MODALITES :

- Les 6 heures de formation seront réparties en deux séquences de 1/2 journée de 3 heures. La formation s'appuiera tant sur le droit que sur les ressorts de la communication interpersonnelle.
- La participation active des stagiaires sera recherchée afin de rendre le contenu très concret au regard de différentes situations vécues au sein de l'établissement.

INTERVENANTS :

- L'intervenant-formateur est un(e) professionnel(le) du secteur ayant une double compétence, un poste d'encadrement et formateur (rice).